



J'ai 31 ans et elle a 14 ans

Par **patate3364**, le **22/09/2012 à 22:39**

Bonjour,

Je sais que ce sujet ne va pas plaire a tout le monde, aussi je m'en excuse d'avance...

J'ai 31 ans et j'ai eu une relation avec une jeune femme de 14 ans que j'ai rencontré sur un tchat. Bref après un temps passé ensemble, on a eu des relations sexuel, on était consentant tout les deux.

Depuis environ 10 jours, je n'ai plus de nouvelle d'elle. J'ai réussi a la joindre durant un appel téléphonique et elle ma expliquer en deux mots que sa mère avait porté plainte pour Pédophilie même si elle a tenté de s'exprimer pour expliquer que ce n'était pas le cas, ils ne l'ont pas écouté.

J'ai un casier judiciaire vierge, j'ai jamais commis de délit mineur ou majeur et du coup je suis totalement désespéré. j'éprouve beaucoup de remords, j'ai peur car ma vie risque d'être foutue en l'air, je réalise que c'était contre nature et je sais pas quoi faire.

depuis plusieurs question se pose a mon esprit:

- Comment être sur qu'une plainte a était formulé a mon encontre?
- Combien de temps met la plainte pour entrer en vigueur?
- Si c'est une plainte pour pédophilie ne devrais-je pas avoir déjà était arrêté?
- Un avocat peut il avoir connaissance de la plainte avant que je ne reçoive un courrier ou la police chez moi et servir de médiateur?
- Que faire?

Je vis dans la peur panique la plus totale. je mange plus, je dors plus, j'ai une épée de Damoclès au dessus de la tête et je suis totalement perdus.

P.S: J'ai tenté de joindre la mère de la jeune femme sans succès avec l'espoir infime qu'elle acceptera de me parler...

Merci.

Par **janus2fr**, le **23/09/2012 à 11:50**

Bonjour,

Ce que l'on peut déjà dire, c'est que vous tombez sous le coup de l'article 227-25 du code pénal :

[citation]Article 227-25

Modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (V) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002

Le fait, par un majeur, d'exercer sans violence, contrainte, menace ni surprise une atteinte sexuelle sur la personne d'un mineur de quinze ans est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende.

[/citation]

C'est la peine maximale que vous risquez s'il y a poursuites contre vous.

Par **patate3364**, le **23/09/2012 à 12:34**

D'accord merci.....

Cela ne me rassure absolument pas. Je vis un enfer....

- Comment être sûr qu'une plainte a été déposée à mon encontre?

Par **janus2fr**, le **23/09/2012 à 12:38**

Si une plainte a été déposée, vous en serez vite averti...

Par **patate3364**, le **23/09/2012 à 12:39**

De quel manière?

Par **janus2fr**, le **24/09/2012 à 13:15**

Tokomo, nous ne sommes pas ici dans le cas d'un détournement de mineur (délit aujourd'hui appelé soustraction de mineur à l'autorité parentale) qui concerne les mineurs de plus de 15 ans.

Là, la mineure ayant 14 ans, on est dans l'atteinte sexuelle, punie par l'article 227-25 CP que je cite dans ma première réponse.

Toute relation sexuelle avec un mineur de moins de 15 ans est une atteinte sexuelle, même si le mineur est consentant.

Par **patate3364**, le **24/09/2012 à 14:21**

Merci d'avoir répondu....

je me sent tellement coupable et mal que j'ai pensé au suicide hier.

j'ai jamais rien fait de mal a qui que ce soit.

Tout le monde (enfin deux amis très proches a qui j'en ai parlé) me disent de pas m'inquiéter tant que j'ai pas reçus de convocation.

Le pire a été la réaction d'une dame au palais de justice qui me sort, avec gentillesse et sourire: "Vous vous inquiétez pour ça?" genre l'air de dire, y a pire quand même comme crime dans la vie, j'ai faillis fondre en larme.

Comme si c'était normal... alors ouais, dans les fêtes de villages il y a je sais pas combien de trucs louche qui se passe avec des mineurs. comme une fois j'ai vus une gamine partir avec 3 mec qui semblait majeur dans un champs très loin, a mon avis c'était pas pour jouer au scrabble....

Mais ce qui c'est passé n'est pas normal, je le sais et ça me ronge....

J'imaginai pas les conséquence de tout ça, j'imaginai pas que je pouvais faire du tort a quelqu'un, ou du mal, ça a jamais était mon objectif ni mon envie....